FRC
Fédération pour la Recherche sur le Cerveau
frcneurodon.org

Appels à Projets Rotary-Espoir en Tête
Critères d'éligibilité et financement

Critères d'éligibilité

- Une seule demande par unité de recherche labellisée par l'HCERES peut être déposée à cet Appel à Projets exceptionnel Rotary-Espoir en Tête.

- Les équipes ou personnes ayant bénéficié d'un financement de la FRC au cours de ses deux derniers Appels à Projets exceptionnels Rotary-Espoir en Tête ne pourront se porter candidates au présent Appel à Projets.

- Tout institut, laboratoire ou unité de recherche ayant bénéficié d'un financement lors du dernier Appel à Projets exceptionnel Rotary-Espoir en Tête finalisé ne pourra déposer une demande au présent Appel à Projets.

- Sauf exception qui devra être explicitée, il est attendu que l'équipement demandé soit utile et accessible à différentes équipes d'un ou plusieurs centres de recherche et que les modalités d'accès soient précisées dans le dossier.

Au cours du processus d'expertise, les dossiers ne respectant pas les critères d'éligibilité seront déclarés non recevables administrativement et ne seront pas évalués.

Financement

- La subvention est exclusivement destinée à financer ou co-financer, dans des laboratoires français, l'achat d'un équipement important (soit un appareil unique, soit un ensemble de matériels constituant un équipement unique) pouvant faire l'objet d'une utilisation commune à plusieurs équipes.

- Les montants attribués sont compris entre 80 000 € et 200 000 €.

- Dans le cas de co-financements, les apports provenant d'autres sources (non liées à l'opération Rotary-Espoir en Tête) ne devront en aucun cas excéder 20% du montant total du prix d'acquisition du matériel.

- Tout versement de frais de gestion ou frais d'hébergement aux organismes gestionnaires des subventions de recherche accordées sera refusé.